



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle

Paris, le 16 avril 2007

Réf. 5718

Damien Fritsch
Représentant du réseau
interrégional des réalisateurs
damien.fritsch@wanadoo.fr

Monsieur,

Roland RIES, Sénateur du Bas-Rhin et Président de mon comité de soutien dans ce département vient de me transmettre votre manifeste à travers lequel vous m'interrogez sur mes orientations en matière de politique audiovisuelle dans les régions, et de manière plus large sur le rôle de France Télévisions.

Comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises, j'ai des attentes fortes à l'égard du service public de l'audiovisuel, attentes qui rejoignent totalement vos préoccupations.

Le service public a un rôle essentiel à jouer pour assurer le pluralisme, favoriser la diversité de l'offre de programmes et participer à l'innovation dans le secteur des médias.

Mais pour cela, il faut qu'il puisse retrouver sa vocation : se différencier et concurrencer sainement et loyalement les chaînes commerciales. Ceci suppose qu'il puisse déconnecter choix d'antenne et contraintes d'audience pour prendre des risques éditoriaux, oser la création audiovisuelle, participer pleinement aux chantiers de la connaissance et à la transmission des savoirs, et qu'il soit en mesure à la fois d'investir sur des programmes patrimoniaux (dans des proportions comparables à ce que fait la BBC) et de s'adapter aux évolutions des usages. Encore faut-il que l'actionnaire lui assigne ces objectifs et lui donne les moyens nécessaires.

Malheureusement, notre service public est chroniquement sous-financé. Avec des missions analogues, notre service public conserve des moyens plus limités que ceux de nos voisins allemands et britanniques. La somme des budgets de France Télévisions, Radio France, RFI et Arte (3.7 mds d'€) fait pâle figure auprès des budgets de l'ensemble ARD/ZDF (7.5 mds d'€) ou de la BBC (5 mds d'€).

Il faudra donc bien poser la question des moyens de l'audiovisuel public, et de ses modes de financement, qui n'ont pas évolué depuis sa création, il y a un demi-siècle, alors qu'il n'existait qu'une seule chaîne de télévision publique !



.../...

Si je suis élue, je suis donc résolue à traiter ce problème et à programmer un accroissement significatif des ressources de l'audiovisuel public, selon des modalités qui seront déterminées au terme d'une large concertation.

Je souhaite également favoriser la création et la production audiovisuelle en régions. Partout en France, je veux encourager l'esprit de création et d'innovation. Le vivier des entreprises audiovisuelles régionales, je veux qu'il s'épanouisse et qu'il grandisse, notamment parce qu'il constitue un gisement d'emplois pour les jeunes.

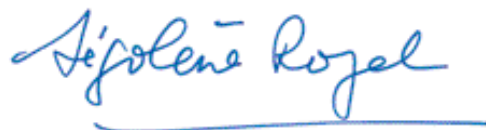
C'est pourquoi, je vous confirme que les entreprises audiovisuelles pourront bénéficier de tous les moyens que je souhaite mettre en place pour faciliter et soutenir les projets les plus novateurs, dans le pacte que je propose avec les PME, et que le dispositif d'abondement des aides régionales par le Centre National de la Cinématographie sera conforté.

Je compte aussi permettre le développement rapide des médias locaux, associatifs et coopératifs. A cet effet, la création d'un fonds analogue à celui qui existe pour la radio, un système de réservation de fréquences et l'instauration d'obligations de « must carry » pour les distributeurs devront être envisagés.

Dans ce nouveau contexte, l'ancrage régional de France 3 devra être réaffirmé. Ceci implique que ses antennes participent à nouveau vigoureusement au développement de la production locale.

Renforcer le service public de l'audiovisuel, réaffirmer l'ancrage régional de France 3, libérer et encourager la création locale, telles sont mes orientations qui répondent, je le crois, à l'essentiel de vos attentes.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Ségolène ROYAL